

N°61

Janvier-Février-Mars 2024

# Bonnac Infos

**(EDITO)**

Meilleurs Voeux



L'hiver s'installe, nous nous sommes projetés peu à peu vers la nouvelle année 2024....

Alors qu'un nouveau conflit vient d'éclater dans un monde fait d'attentats, d'agressions, de violences, nous sommes face

à une actualité bien difficile.

Dans ce contexte qui met en évidence les contrastes de notre planète, c'est d'autant plus important de rappeler que la tolérance, la solidarité et la paix se cultivent à la fois comme une réflexion profonde et un engagement actif de chaque jour.

Collectivement, nous devons rester vigilants et poursuivre notre mobilisation contre le racisme et toutes formes de discrimination et de violence.

Le vivre-ensemble réside dans le respect mutuel, la volonté de dépasser les barrières qui nous séparent. Ce respect commence à l'échelle de chacun.

Le contexte économique international induit, lié à ces « crises » est global et le ressenti local est prégnant.

C'est le cadre de notre projet communal qui s'appuie sur nos atouts pour allier développement harmonieux et protection du patrimoine, amélioration et valorisation du cadre de vie et soutien à la vie collective et associative, maîtrise budgétaire, soutien des projets éducatifs de l'école avec objectivité et discernement.

Nous poursuivons avec conviction le travail d'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation de nos jeunes. Cela demeure une priorité et les récents événements confortent notre volonté de protéger ce sanctuaire républicain qu'est l'école et son environnement, d'en faire un lieu d'apprentissages et de sérénité, où nos enfants trouvent les conditions de la connaissance et de leur émancipation citoyenne.

Je tiens une nouvelle fois à remercier mes collègues élus pour leur implication sans faille dans les divers dossiers municipaux, tout comme les services municipaux pour la gestion des tâches et problèmes quotidiens et l'aide à la réalisation des projets communaux.

L'enthousiasme des membres du conseil municipal des enfants et des jeunes, récemment mis en place, va contribuer à la réflexion sur le Bonnac de demain.

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons une excellente nouvelle année.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Comme chaque année, la municipalité offre aux résidents de 70 ans et plus un colis de Noël !



De nombreux spectateurs sont venus applaudir la chorale de Bonnac à l'église le 16 décembre 2023.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE BONNAC-LA-CÔTE EN LIGNE !



Scannez-moi





## MISE EN ŒUVRE DES ZAENR - QUÈSACO ???

Dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables, il est demandé aux communes de cartographier les zones géographiques à privilégier lors de projets de production d'énergies renouvelables.

### POURQUOI INSTITUER DES ZAENR ?

Les ZAENR sont l'une des nombreuses mesures introduites par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023 et elles résultent de la nécessité pour la France de renforcer sa souveraineté énergétique, afin de garantir un approvisionnement énergétique suffisant et abordable pour le pays.

À cet objectif, s'ajoute celui d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 en s'appuyant sur des piliers fondamentaux : la promotion de la sobriété et de l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables et la relance du nucléaire.

### QU'EST-CE QUE LES ZAENR ?

Les ZAENR sont des zones géographiques où les projets de production d'énergies renouvelables seront privilégiés (indépendamment des projets individuels) et bénéficieront



d'avantages économiques, tels que des tarifs de revente de l'énergie plus favorables, ainsi que d'avantages administratifs, tels que la simplification de certaines procédures.

Il revient aux communes de proposer les ZAENR qu'elles souhaitent mettre en place sur leur territoire. Ces zones doivent être spécifiées pour chaque source d'ENR (solaire, éolien, géothermique, méthanisation, bois-énergie, etc.) et elles resteront valables pendant cinq ans.

L'identification d'une ZAENR ne garantit pas nécessairement l'implantation d'un projet. Elle offre aux communes l'opportunité de cibler des zones privilégiées pour le développement des ENR, sans pour autant prévoir automatiquement la réalisation d'un projet spécifique. Elles ne concernent pas les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Une concertation sera organisée pour recueillir les propositions des habitants. Les documents préparatoires seront mis à disposition en mairie à partir du 15 janvier 2024.

## RÉNOVATION FONCTIONNELLE ÉNERGÉTIQUE ET ACOUSTIQUE DE LA M.T.L.

Construite en 1987/1988, la Maison du Temps Libre fait l'objet d'un projet important de rénovations multiples (thermique, électrique, acoustique, physique, ...).

Après un long travail de réflexions et d'études sur les différentes vocations de ce bâtiment et en concertation avec les utilisateurs (associations, équipes animatrices d'Accueil de Loisirs, élus...) le projet prend forme et vient d'être confié au cabinet d'architecture Pailler de Condat-sur-Vienne.

Les élus et équipes administratives mettent tout en œuvre pour mobiliser un maximum d'aides financières pour accompagner ce projet ambitieux mais nécessaire pour ce bâtiment connu et apprécié de tous les bonnacais.



# L'actu de Bonnac

## → OCTOBRE ROSE À BONNAC-LA-CÔTE

**B**onnac Loisirs et ses sections ont organisé Octobre Rose à Bonnac-la-Côte. Tout au long du mois d'octobre 2023 ont eu lieu différentes actions. Un temps fort s'est tenu le dimanche 15 octobre dans le parc du Château de Leychoisier. Cette après-midi a été une belle réussite et de nombreux enfants ont participé notamment à la chasse aux trésors et à la balade contée. Tout cela a permis de récolter des fonds à savoir la somme de 1203 €. Nous avons pu ainsi, le 22 novembre, remettre un chèque à la Ligue contre le Cancer. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite : Nelly Brunaud et Alain Morisset, Co-Présidents de Bonnac Loisirs ●



## → CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

**L**a célébration du 11 Novembre 1918, 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice en hommage à tous les combattants morts pour la France, s'est déroulée par une très belle journée, en présence d'un très nombreux public ! ●



## → LA CONVENTION TERRITORIALE "GLOBALE"

**L**a municipalité travaille actuellement sur la convention territoriale globale (CTG). C'est une démarche fondée sur le partenariat avec nos interlocuteurs, notamment la CAF pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour nos concitoyens - c'est à dire choisir de formaliser un projet social de territoire partagé sur des champs et thèmes en commun pour un accompagnement de proximité le plus efficace possible. Et cela pour les thématiques enfance/jeunesse, petite enfance, parentalité, logement/cadre de vie, solidarité/animation sociale, accès au droit/numérique. ●

## → PLAN GRAND FROID

**L'**arrivée, pendant la période hivernale, de températures très basses sur plusieurs jours est constitutive de la situation de grand froid. Afin de porter une attention particulière aux personnes vulnérables et/ou isolées, le CCAS met à disposition un registre sur lequel vous pouvez vous inscrire, ou inscrire un membre de votre famille. Vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie ou nous contacter par mail ou téléphone. ●

## → LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

**S**ur proposition des élus municipaux, un CMJ "Conseil Municipal des Jeunes" vient d'être mis en place. Celui-ci a pour mission de collecter et de mettre en œuvre des idées et des initiatives émanant de l'ensemble des jeunes pour porter des projets en lien avec la jeunesse. Les élèves de CM1 et CM2 seront les premiers à constituer ce groupe et seront élus jusqu'à la classe de 5<sup>ème</sup>. Chaque année suivante, l'équipe sera complétée par de nouveaux élus de CM1 en respectant la parité fille-garçon. Trois élèves de ces niveaux ont été élus par leurs camarades à l'issue d'un vote le 19 octobre. La mise en place du CMJ a eu lieu dans la salle des Conseils de la mairie le 16 novembre en présence de trois élus municipaux dont Monsieur le Maire ainsi que de la responsable des services. Après une collation bien méritée en fin de journée, chacun des nouveaux élus (Nina, Raphaël, Simao pour les CM1 et Eloïse, Maël et Bertille pour les CM2) s'est présenté et a exprimé les raisons qui l'avait poussé à se porter candidat. Trois thématiques ressortent de ces échanges : projets au niveau de l'école (végétalisation de la cour, création d'une boîte à livres...), au niveau du centre bourg (installations de bancs et de tables...) et des activités sportives et culturelles (création d'un "parcours santé" et d'une fête spéciale "moins de 18 ans"...). La prochaine séance du CMJ permettra de définir les projets prioritaires, réalisables et en lien avec ceux de la municipalité. Nul doute que la suite promet d'être enrichissante pour tous et que vous ne tarderez pas à voir fleurir le fruit de leur travail. ●



## → LA VIE DE NOS PRATICIENS ET DE NOTRE CABINET MÉDICAL

**C**omme vous le savez certainement, Mathieu Pailler - médecin généraliste qui officiait depuis près de quatorze ans localement - souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière. A compter de janvier, sa collègue Aline Morineau, avec qui il a travaillé, poursuivra son activité avec sa patientèle et assurera la transition dans l'attente de l'installation du Dr Thibaut Etave qui vient s'associer au cabinet médical de Bonnac. Nous souhaitons au docteur Pailler une belle réussite dans ses nouvelles fonctions professionnelles. Nous le remercions pour les relations que nous avons entretenues, pour ses compétences, son professionnalisme et son efficacité en toutes circonstances. C'est avec plaisir que nous accueillons le docteur Thibaut Etave et lui souhaitons une excellente installation. ●



# Infos de Bonnac

## → MARCHÉ DE BONNAC-LA-CÔTE



Tous les samedis matin de 8h à 12h place de l'Europe, notre marché se tient depuis quelques années. L'occasion de partager un moment de convivialité et d'échanges avec nos sympathiques commerçants qui vous proposeront fruits, légumes, gâteaux, fromages, et divers autres produits de qualité, en plus de nos commerçants résidents. ●



## → TÉLÉTHON 2023



Elan cycliste d'Ambazac a organisé au vélodrome Raymond Poulidor les 3 heures de piste. 36 participants ont avalé des kilomètres pour la bonne cause avec un total de 1400 km et 230 euros de gain pour l'AFM téléthon. Bravo à eux. ●



## → CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CYCLO-CROSS



Un jeune bonnacais sera présent au championnat de France de cyclo-cross le 13 janvier prochain à Camors (Bretagne). En effet, Lucas Thoureau, U17 actuellement au Pôle Espoir de Guéret et licencié à l'EC Ambazac, a assuré sa qualification lors de la dernière manche de la Coupe de France de la spécialité à Flamanville (Normandie). Il portera les couleurs de la Nouvelle-Aquitaine car il fait partie de l'équipe sélectionnée pour faire le déplacement. Bonne chance à lui. ●



## → CHANTIERS DE VOIRIE



Comme prévu et ce malgré des conditions météorologiques difficiles, les travaux de réfection de la partie bonnacaise de la rue de la Colline ont été effectués début novembre. Les finitions ont été assurées par nos équipes techniques dans des délais très satisfaisants.

Les conditions de circulation sont maintenant optimales sur ce tronçon. Nous espérons vivement que cet exemple sera suivi sur la partie "Catalacoise" de cette voie. ●

## → UNE ÉCOLE DE PÊCHE RÉSERVÉE AUX JEUNES



La fédération départementale de pêche de la Haute-Vienne est propriétaire de l'étang de Chazelas (précédemment propriété Roche puis Dubois). Elle y aménage actuellement les conditions d'accueil. La pratique y est exclusivement réservée au moins de 18 ans qui peuvent s'y rendre toute l'année et doivent être titulaire d'une carte "personne mineure" ou "moins de 12 ans". Peuplé de gardons, tanches et carpes, ce plan d'eau est parfait pour découvrir ou se perfectionner à la pêche. Plus d'informations au 05 55 06 34 77. ●

## (AGENDA)

→ **Samedi 10 et dimanche 11 février:**  
Couture Plaisirs propose un stage d'ameublement

→ **Samedi 9 mars:** Le Comité des fêtes organise la Saint-Patrick à la MTL

→ **Samedi 16 mars:** Soirée théâtre à la MTL, à 20h30, organisée par Bonnac Loisirs

→ **Samedi 23 et dimanche 24 mars:**  
Trophée des monts d'Ambazac organisé par l'Elan cycliste

## CONTACTS UTILES

**Urgence : 112 - numéro unique et gratuit**  
(Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

**EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau - 05 55 56 36 20**

**Claire Mondot - 06 28 98 02 22**

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeutes :

**Marie Berlanda, Émilie Thomas  
et Solène Raymond**

**09 86 27 77 79**

École Primaire : **05 55 36 66 06**

École Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :  
**05 19 99 25 56**

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :  
**05 55 04 19 31**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :  
**05 55 45 79 00 - [www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr)**